



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE COPROPRIÉTÉ



COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Copropriété :

Nom de la copropriété :

Numéro d'immatriculation au registre :

Numéro de SIRET :

Adresse :

.....
.....
.....

Copropriété représentée par le syndic :

Nom du syndic :

Représentant : Monsieur Madame Nom, Prénom :

En qualité de syndic bénévole

En qualité de syndic professionnel

Adresse du syndic :

.....
.....
.....

Numéro de téléphone :

Courriel :

Ce mandataire a été désigné pour représenter la copropriété afin de remplir et signer le formulaire de demande de subvention, déposer le dossier de demande de subvention, recevoir la notification de la décision et présenter les pièces justificatives de l'exécution des travaux.

DESCRIPTIF DE LA COPROPRIÉTÉ ET DU PROJET DE TRAVAUX

Descriptif de l'immeuble en copropriété concerné par les travaux :

Année de construction :

Surface bâtie de la copropriété : dont surface des locaux à usage d'habitation :

Nombre total de lots d'habitation :

Nombre de lots d'habitation principale :

Descriptif du projet de travaux

Maîtrise d'œuvre pour le suivi des travaux :

Gain énergétique visé par les travaux (%) :

Pour les travaux d'isolation thermique par l'extérieur :

Précisez la finition choisie (enduit, bardage) ainsi que la(les) couleur(s) :

.....
.....
.....

Travaux retenus et ouvrant droit aux aides

		Poste de travaux Cochez les postes concernés par votre projet	Montant des dépenses
1 POSTE OBLIGATOIRE MINIMUM	<input type="checkbox"/>	Isolation de la toiture	
	<input type="checkbox"/>	Isolation des murs par l'intérieur	
	<input type="checkbox"/>	Isolation des murs par l'extérieur	
	<input type="checkbox"/>	Isolation des planchers bas	
AUTRES POSTES DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE	<input type="checkbox"/>	Menuiseries extérieures	
	<input type="checkbox"/>	Système de chauffage et/ou de production d'eau chaude	
AUTRES TRAVAUX AIDES	<input type="checkbox"/>	Enduit de façade extérieure	
	<input type="checkbox"/>	Système de ventilation	
	<input type="checkbox"/>	Réfection de la couverture	
MONTANT TOTAL DES DÉPENSES ÉLIGIBLES			

AUTRES AIDES SOLLICITÉES POUR CE PROJET

Merci de remplir le plan de financement ci-dessous ou de le fournir en pièce complémentaire :

Montant des dépenses éligibles €HT :

Montant des dépenses éligibles €TTC :

		Montant sollicité
MaPrimeRénov' Copropriété		
IDEE ACTION Rénovation énergétique des copropriétés (Région Normandie)		
Certificats d'économie d'énergie		
Aides locales (communauté de communes, commune)	Précisez :	

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), en qualité de syndic de copropriété, mandataire des copropriétaires,

- certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur la présente demande et sur les documents qui l'accompagnent sont exacts ;
- certifie sur l'honneur que les logements sont occupés à titre de résidence principale ou m'engage à les faire occuper à titre de résidence principale ou à les donner en location à des ménages qui en font leur résidence principale dans un délai de six mois après la fin des travaux ;
- déclare m'engager à réaliser le projet de rénovation dans les quatre ans qui suivent la notification de l'aide départementale ;
- demande une aide au Département de la Manche dans le respect du règlement du dispositif Planète Manche rénovation ;

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE DE SUBVENTION

- Le présent formulaire de demande d'aide renseigné et signé
- La copie du procès-verbal de l'assemblée générale ayant décidé la réalisation des travaux
- Les devis non signés des travaux retenus
- Les certificats RGE des entreprises pour les travaux de mise en performance énergétique
- Un RIB
- Une photo de la façade
- L'audit énergétique
- Élément graphique, projection, plans, déclaration préalable de travaux ou tout document permettant d'apprécier le projet de travaux

À défaut de réception d'un dossier complet, le syndic sera tenu de répondre à toute demande de précisions ou compléments. Tout dossier incomplet sera considéré inéligible et ne pourra être instruit par les services du Département.

Pour toute question relative au dispositif et la constitution du dossier Planète Manche rénovation, contactez le 02 33 05 98 07 ou planete.manche@manche.fr.

Le dossier de demande d'aide complet est à envoyer par courrier uniquement à :

Direction des nouvelles ruralités
Département de la Manche - 50050 SAINT-LÔ CEDEX

À

Le

Signature du demandeur et cachet du syndic (précédée(s) de la mention « Lu et approuvé ») :

ANNEXE : EXTRAIT DU RÉGLEMENT

Rappel du règlement et des conditions particulières d'obtention des aides :

- Les projets visés concernent la rénovation globale des copropriétés dans un souci de performance énergétique et de respect de la qualité architecturale.
- L'aide départementale est réservée aux copropriétés gérées par un syndic professionnel ou bénévole. Elle concerne les bâtis collectifs de plus de 15 ans à usage d'habitations principales et situés sur le territoire de la Manche.
- Pour bénéficier de l'aide du Département, les copropriétés doivent être accompagnées par une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).
- Les projets doivent concerner à minima deux postes de travaux de rénovation énergétique dont l'un doit concerner obligatoirement un poste d'isolation : murs, toitures ou planchers bas.
- Pour être considéré comme un poste de travaux, les travaux doivent concerner la totalité de la surface restant à traiter.
- La ventilation n'est pas considérée comme un poste de travaux.
- Tous les travaux de mise en performance énergétique doivent être réalisés par des professionnels RGE.
- Une membrane d'étanchéité est obligatoire pour l'isolation des murs en pierre.
- Pour l'isolation thermique par l'extérieur, la finition extérieure doit être de qualité : bardage (bois naturel, composite, ardoise, cuivre, zinc) ou enduit. Le type de finition et la(les) couleur(s) devront être précisés dans les devis et/ou le formulaire de demande. Les ponts thermiques des éveils de fenêtres, de portes et de dalles doivent être traités.
- Pour bénéficier de l'aide à la réfection de la couverture, la toiture doit être isolée.
- Pour bénéficier de l'aide aux enduits de façade extérieure, les murs doivent être isolés par l'intérieur.
- L'aide du Département est de 25% des dépenses éligibles avec un plafond par dossier fixé à 75 000 €. Le plancher d'émission d'une aide du Département s'élève à 1 500 €.

MENTIONS D'INFORMATION RELATIVES AUX DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations à caractère personnel recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatique, destiné à recueillir les informations vous concernant dans le but d'instruire votre demande de subvention au dispositif Planète Manche rénovation. Le traitement de ces données s'inscrit dans le cadre d'une mission d'intérêt public et en application de la délibération du Département de la Manche du 23 septembre 2022.

La personne responsable du traitement est le président du Département de la Manche.

Les données ne font pas l'objet d'une décision automatisée. L'ensemble des informations demandées est nécessaire à la bonne instruction de la demande. Tout défaut de réponse pourra entraîner l'impossibilité de traiter la demande.

Les destinataires de ces données sont les agents dûment habilités à y accéder de la direction des nouvelles ruralités. Elles sont soumises à des obligations imposées par notre politique interne en la matière. Ces données sont conservées pour une durée maximale de quatre ans sur la base active et de dix ans de durée de vie.

Conformément aux articles 13 et 14 du RGPD, le demandeur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition sur les informations le concernant. Il dispose aussi du droit de limiter le traitement de ses données dans les conditions prévues au RGPD.

Pour exercer l'ensemble de ces droits, vous pouvez vous adresser, par mail à : dpo@manche.fr ou par courrier à : Délégué à la Protection des Données - 50050 Saint-Lô cedex.

Si vous estimez, après contact avec le DPO que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il est possible de saisir la CNIL sur le site cnil.fr ou par téléphone au : 01 53 73 22 22, voire par courrier postal : Commission Nationale Informatique et Liberté - 3 place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cédex 07.